

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Météo-France

Commissariat général au développement durable

**Décision CG n° 2010-10635 du 30 novembre 2010 du président-directeur général de Météo-France  
modifiant la décision n° 2009-3004 du 4 mai 2009 portant délégation de signature**

NOR : DEVD1032043S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du président-directeur général de Météo-France en date du 30 novembre 2010, délégation est donnée à l'effet de signer les actes de gestion de ressources humaines relatifs au fonctionnement de leur service, en cas d'absence ou d'empêchement de MM. Patrick TCHANG et Bernard STRAUSS, à M. Emmanuel LEGRAND, directeur des systèmes d'information, et, en son absence ou s'il est empêché, à M. Matteo DELL'ACQUA, directeur adjoint de la direction des systèmes d'information. Dans les mêmes circonstances, délégation est donnée à M. Christian DIANON, chef du service régional de Saint-Pierre-et-Miquelon par intérim à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010.